



# Coronavirus : Cellules de crise dans les CCI de Nouvelle-Aquitaine

**Face à cette crise sanitaire sans précédent et la propagation du virus, les CCI de Nouvelle-Aquitaine se mobilisent pour informer, identifier et accompagner les entreprises impactées. Une volonté de ne pas laisser seuls les chefs d'entreprise et de les aider à effectuer les démarches auprès des différents services : Urssaf, impôts, Pôle emploi,... C'est dans cette même perspective que la CCI Nouvelle-Aquitaine travaille au quotidien avec l'Etat et la Région au sein de la cellule de continuité économique afin d'atténuer les effets de l'épidémie sur l'activité économique des PME et des TPE.**

A situation exceptionnelle, dispositif exceptionnel. A l'image de ses mobilisations précédentes comme sur les mouvements sociaux tels que « Gilets jaunes » ou « manifestations sur la réforme des retraites », les 14 CCI de Nouvelle-Aquitaine ont mis en place des cellules de crise pour informer les entreprises via tous canaux de communication (téléphone, mail, sites web et réseaux sociaux) sur les mesures mises en place par le gouvernement : chômage partiel, Urssaf, remise d'impôts...

Les CCI resteront ouvertes tant que le « confinement total » ne sera pas décidé par le Gouvernement.

Autre mesure, les élus des CCI, tous chefs d'entreprise membres bénévoles, pourront être sollicités sur leur territoire pour apporter conseil et expertise.

De son côté, en complément de sa cellule de crise notamment pour les questions liées à l'international (contact : [jean-luc.lamoure@nouvelle-aquitaine.cci.fr](mailto:jean-luc.lamoure@nouvelle-aquitaine.cci.fr)), la CCI Nouvelle-Aquitaine recueillera l'ensemble des enquêtes menées sur le territoire afin de mesurer les conséquences économiques du Coronavirus et de faire remonter les attentes.

## VOS CONTACTS PRESSE

CCI Nouvelle-Aquitaine :

Philippe GARCIA 06 20 63 53 83 / [pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr)